

AUJOURD'HUI, VENDREDI 26 DECEMBRE:

Aujourd'hui, saint Etienne; demain, saint Jean apôtre. 261^e jour de l'année. Soleil: Lever à 7 h. 46; coucher, à 15 h. 57. Lune: Nouvelle du 25; premier quartier le 1er janvier.

La distribution des primes du legs Boucher de Perthes

Jedai a eu lieu, à la mairie, la distribution des primes du legs Boucher de Perthes. La cérémonie était présidée par M. Kléber Sory, adjoint au maire, qu'entouraient MM. César Pollet, délégué de la Chambre de Commerce; Nya, Lortholier, Olivier et Dumont, délégués du Conseil municipal.

En ouvrant la séance, M. Kléber Sory souligne la beauté du dévouement des lauréats. Il est heureux de constater combien sont nombreuses dans notre cité du travail ces humbles filles du peuple qui, tout en accomplissant la rude tâche du travail journalier, trouvent encore la force morale de se dévouer sans compter pour les leurs.

Mlle Garnette Battaille, née à Croix le 20 mars 1886, habite Roubaix depuis l'âge de 10 ans, 42, rue de la Limite, et elle est ouvrière à l'usine des Câbles électriques, à Croix. Elle a à sa charge sa vieille mère qui est incurable depuis 1908 et qui n'a d'autres ressources que les secours qui lui sont alloués.

Non contente de se dévouer pour sa mère infirme, elle a recueilli à son foyer une tante âgée de 65 ans, également impotente et secourue comme incurable. Son travail terminé à l'usine, Mlle Battaille, tout en entretenant son ménage, soigne et console sa mère et sa tante, adécroit leurs souffrances, donnant ainsi un bel exemple de dévouement familial.

Mlle Battaille est excellentement notée et jouit de la considération de tous ses voisins. Mlle Blanche Glorieux, née à Roubaix le 23 août 1866, n'a jamais quitté notre ville, où elle habite rue de l'Alma, fort Croisé, 47.

Ouvrière modeste, elle est occupée en qualité de doublure à l'usine Pollet, rue de la République. D'une conduite exemplaire, ses voisins l'estiment beaucoup et elle jouit de la considération de tous ceux qui la connaissent.

Mlle Glorieux demeure avec sa mère, âgée de 63 ans, et dont l'état de santé nécessite l'assistance de sa fille à son service. Elle est très dévouée à sa mère et à son devoir.

Deux de ses petites sœurs, Denise Glorieux, née le 29 novembre 1900, et Simone Glorieux, née le 12 mars 1922, devenues orphelines de mère sont, par suite de circonstances particulières, à peu près seules au monde. Elles se recueillent, comme tous les moments de loisir à leur confectionner des vêtements, les cadeaux de leur affection et remplacent près de ces deux enfants la mère perdue. Elles donnent un bel exemple de dévouement et d'abnégation.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS tiendra son assemblée générale du quatrième trimestre, le dimanche 28, à 11 h., au son local, Café Pandore, sous la présidence de M. Jules d'Halluin fils, vice-président d'honneur. Cette réunion sera suivie d'une très intéressante conférence sur « La Société des Nations » par M. Gresthal, avocat et vice-président de la société.

Les jeunes sous-officiers récemment libérés sont tout spécialement invités à assister à cette réunion.

HALLE FLIPO. — Cours Hollande gras, 9 fr.; Port-Saint, 10 fr.; Gruyère, 10 fr.; Maroilles, 1 fr. 50; fromage, 7 fr.; pain d'épices, 4 fr.; grand chocolat, 7 à 10 fr.; chocolat, 3 fr.; beurre, 15 fr., extras, 17 fr.

CONFÉRENCE DU DIMANCHE SUR LA TEINTURE DU COTON. — Dans la prochaine conférence qui aura lieu le dimanche 29 courant, à 8 h. 45, au n° 7 de la rue de l'Ermitage, M. Lagauche discutera: « Des divers hypochlorites employés en blanchiment ». Les conférences sont publiques.

EXPOSITION DE TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES à l'entresol du Grand Café, 4, rue de la Gare, chaque jour de 8 à 12 et de 14 à 19 h., jusqu'au 29 décembre.

COLONISATION FRANÇAISE. — Le bureau de la Colonisation a eu l'excellente idée de réunir ses sociétaires en assemblée le jour de Noël, au Café Pandore, sous la présidence de M. L. Deschepper, président, et MM. Paton, secrétaire-trésorier. Quoique du nombreux sociétaires se soient réservés pour la réunion d'aujourd'hui vendredi, le résultat des demandes faites par le bureau aux sociétaires, a été satisfaisant et peut permettre toutes les espérances.

Les sociétaires n'ayant pas assisté à la réunion sont priés d'être présents à celle du vendredi 26 courant, à 20 h.

A. WATTEL-CATRY, Charbons, 423, boulevard Gambetta, à Tourcoing, Tél. 723. Criblé de sang, Anthracites supérieurs. Bois charbon, 70070

Notre Central se modernise...

Cependant le public réclame encore...

Mais il aura bientôt satisfaction...



A L'HOTEL PROVISOIRE DES POSTES DE ROUBAIX: L'aspect des boites de commerce, à 14 heures

Les Roubaixiens n'avaient pas tort quand, il y a près de deux ans, ils s'indignèrent de l'état de délabrement dans lequel on laissait l'ancien Hôtel des Postes, indigne de leur ville, de son industrie et de son commerce si florissant. Et quand nous-mêmes, à cette époque, nous faisons l'écho de leurs doléances, nous nous élevons contre l'incurie et l'apathie manifestées à notre endroit dans les hautes sphères des P.T.T., nous n'avions pas tort davantage... Nous en avons aujourd'hui les preuves.

D'abord, parce que le nouvel Hôtel des Postes, s'il est déjà mieux qu'une alléchante promesse et qu'un beau plan d'architecte, n'en est pas, hélas encore qu'à de bien pâles débuts de réalité. On a beau, en dit-on, travailler à l'horizontal — on ne voit toujours pas émerger le somptueux monument qu'on nous annonce. Seules, les machines chargées d'enfoncer dans le sol les « pilotis » qui lui serviront de premières assises continuent, sans interruption et sans lassitude, de faire entendre, de l'aube au crépuscule, le gémissement de leurs innombrables « tufs, tufs ». Il se passera donc sans doute encore plusieurs printemps, plusieurs automnes peut-être, avant que nous n'allions au Carreau des Halles porter nos lettres et nos dépêches. Une autre preuve que nos protestations de jadis n'ont pas été inutiles et ne sont pas restées lettre morte, c'est qu'elles ont fini par ébranler les consciences intéressées et qu'à l'immeuble de la rue de Curé, il est maintenant permis de constater de nombreux changements et des plus appréciables. Si donc on peut se rassurer, le « Central des Postes » de Roubaix, provisoire depuis cinq ans et qui le restera quelques années encore, à ce qu'on assure, s'est métamorphosé et, si l'on ose dire, modernisé.

Quand nous en parlions en août 1923, nous comparions volontiers l'Hôtel des Postes actuel à quelque monument historique ou bien encore à quelque bâtiment d'arrière du front aux vagues odeurs de bataille. C'est à dessein qu'aujourd'hui nous signalons le détail et le mystère de ses couleurs, la malpropreté et le manque d'hygiène de ses salles, la complexité et le désordre de ses services... Grâce à l'initiative et à la ténacité de M. le receveur des Postes et de son prédécesseur, ce n'est plus cela aujourd'hui. Tout a maintenant

meilleure allure. Le couloir d'entrée a été peinturé et remis à neuf. Le vestibule ne sert plus d'entrepôt et la pluie ne traverse plus sa verrière. Dans la salle des guichets, mieux aménagée et rapprochée, il ne passe plus de courants d'air et un bon chauffage central y répand une chaleur bienfaisante. Il n'est plus nécessaire de perdre cinq minutes à chercher le bureau du téléphone et du télégraphe. Les cabines téléphoniques ont cessé de nous donner le mal de mer et le télégraphe de nuit nous dispense désormais de nous engager dans le guet-apens d'un couloir ténébreux, aux « caillouteux » jonquets et décoré de toiles d'araignées. Quand nous aurons ajouté que les heures de distribution des lettres ont été sensiblement avancées et que le petit cheval roux qui, autrefois, portait nos courriers vers la gare est devenu une camionnette allègre et rapide qui ne manque jamais son train, on conviendra avec nous que voilà enfin des résultats très satisfaisants.

Cependant, il ne vaudrait pas plaisir se réaliser quelques autres améliorations nécessaires. La plus attendue concerne le service des boîtes de commerce. Ce service, qui offre aux industriels et aux commerçants l'avantage de n'être pas obligés d'attendre le passage du facteur à leurs bureaux et d'entrer en possession de leur courrier dès huit heures et quatorze heures, s'est développé ces dernières années dans de telles proportions qu'il est devenu tout à fait insuffisant. Son fonctionnement laisse donc beaucoup à désirer. Par suite de l'exiguïté de la salle des guichets, l'installation des boîtes de commerce est très imparfaite. Si la majeure partie d'entre elles, en effet, est tant bien que mal à la portée des clients, pour un certain nombre de ces boîtes, ceux-ci doivent recourir aux bons offices d'un postier afin de recevoir leurs lettres.

Quand ces clients ont tous la dose de patience nécessaire, tout va pour le mieux. Mais ce n'est pas le cas. Trop de jeunes courriers ou employés manifestent un empressement et un énervement rien moins qu'exagérés et c'est alors un joli désordre. Sans doute, le matin, à huit heures, et l'après-midi, à quatorze heures, nous sommes plus nombreux que le montre notre croquis, à des chauffourons en règle qui transformaient la salle de l'Hôtel des Postes en « ring » et en un Stade de Colombes

WATTRELOS Le tirage des primes des souscriptions pour la création d'une Maternité

C'est dans la salle de l'Humanité, archibondée, qu'a eu lieu le tirage de la souscription publique organisée par le Comité des fêtes du quartier du Crétinier, en vue de la création d'une « Maternité ».

A 11 h., cinq petites filles appartenant à des familles nombreuses du quartier, les jeunes Marie-Thérèse Verette, Jeanne Martens, Yvonne Grimouprez, Germaine Maillie, Jeanne Dhonnau, prenant place sur l'estrade, aidées de MM. Edouard Leduc, directeur principal, et Arsène Masquelier, agent immobilier à Wattrelos.

MM. Maurice Dhalluin, président d'honneur, et tous les membres du Comité, MM. Windels et Delannoy, conseillers, représentant l'Administration municipale, avaient pris place sur l'estrade.

Voici les numéros gagnants: 1. Une maison, rue de Calais, n° 73.250, à M. Célestin Demester, 13, rue de Bouvines, à Roubaix; 2. Une chambre à coucher, n° 64.396; 3. Une cuisinière à carreaux, n° 95.301; 4. Une machine à coudre, n° 24.789; 5. Un vélo dame, n° 92.479; 6. Un phonographe, n° 75.763; 7. Une batterie avec torpède, n° 13.328; 8. Six caisses canotiers, n° 94.400; 9. Une batterie de cuisine

en miniature. Grâce à la poigne consciencieuse d'un gardien vigilant, les assauts et les combats ont diminué d'intensité. Nous sommes loin cependant du bon ordre dans lequel devraient s'effectuer ces opérations. Il n'est, croyons-nous, qu'un seul moyen d'y parvenir: continuer la surveillance qui, déjà, porte ses fruits et procéder à une installation plus judicieuse des boîtes de commerce.

Un deuxième point déficieux nous est signalé: les cabines téléphoniques, mieux situées et mieux aménagées, comme nous l'indiquons plus haut, manquent pourtant d'être capotées. Il ne s'agit pas à tout le monde, en effet, de faire connaître à qui veut l'entendre qu'il dinera ce soir chez M. X... qu'il se rendra à Paris le lendemain et que M. Y... ne veut rien savoir dans cette affaire de colon. La clientèle des P.T.T. serait donc satisfaite que les conversations téléphoniques fussent un peu moins... publiques et plus discrètes.

M. le receveur des Postes, que nous avons pu interroger au sujet de ces desiderata, nous a répondu avec sa courtoisie habituelle que tous ses efforts s'attachent à donner satisfaction au public roubaixien dans la plus large mesure et le plus rapidement possible, mais qu'il devait néanmoins tenir compte des moyens financiers mis à sa disposition par l'Administration des Postes. On sait que cette dernière n'a pas pour habitude de nous combler et de faire montre à tout égard d'un excès de largesse.

Pourtant, suivant la déclaration de M. le receveur, dont on comprendra la tâche malaisée, l'amélioration demandée en ce qui concerne les boîtes de commerce ne saurait tarder. Le service de triage qui va être transféré dans l'ancienne salle du téléphone et du télégraphe va permettre un agrandissement sensible de la salle des guichets et, par le fait même, une installation convenable et plus rationnelle des boîtes de commerce qui seront alors suffisamment nombreuses pour faire face à toutes les demandes.

Nous remercions cette promesse avec plaisir et, maintenant que l'Administration des P.T.T. nous a apporté quelques preuves de sa bonne volonté, nous serons un peu plus enclins à la croire et à manifester vis-à-vis d'elle cette patience qui est passée chez nous à l'état de vertu et d'habitude.

LA DISTRIBUTION DES LOTS. — La distribution des lots, aura lieu, samedi 27 décembre, à partir de 14 h., chez M. Lepoutre, 3, rue Nadaud, à Wattrelos. Tous les lots non réclamés avant le 23 janvier 1925, seront acquis à l'œuvre.

LE GAGNANT DE LA MAISON. — Nous avons dit plus haut que le gagnant était M. Célestin Demester, demeurant 13, rue de Bouvines, à Roubaix. Nous avons vu le plaisir de le féliciter, aussitôt le tirage terminé.

M. Demester, est occupé comme apprenneur chez M. Desreuxaux, rue Jules Guesde, à Roubaix, et à la grand honneur d'être père d'une nombreuse famille. Inutile de dire la vive émotion ressentie par le nouveau propriétaire... quand il a appris l'heureuse nouvelle.

CYSOING. — Le gendarmier a dressé de nombreuses contraventions à des ouvriers belges travaillant à Lille, pour défaut de carte d'identité.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez MM. Bény Lafont et Cie, maîtres, M. Henri Cattain, 27 ans, teneur, a été blessé à la main gauche en confondant un caillou dans le bois de repos.

TOURCOING AUJOURD'HUI, VENDREDI, 27 DECEMBRE: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 15 à 16 h. Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 15 h. Etablissement municipal de bains: de 9 à 11 h. 30 et de 15 à 19 h. 30.

L'état de santé de M^r Glorieux

Nombre de nos concitoyens ont été douloureusement émus d'apprendre, par l'extrait que nous avons publié de la « Chronique Fiarde » d'Amiens l'état précaire de la santé de M^r Glorieux, vicaire-général du diocèse d'Amiens. M^r Glorieux est une figure bien tournoisienne. Tous ses anciens élèves qui regardent de lui, à l'Institution du Sacré-Cœur, l'enseignement de la rhétorique, sont en admiration devant les épreuves qu'il a subi dans l'entourage du prélat qui disparaît et que le très distingué et vénéré M^r Lecomte, évêque d'Amiens, gardera. M^r Glorieux, son fidèle et dévoué collaborateur.

L'Arbre de Noël du Groupe des Combattants de la Tossée

En une fête joyeuse et familiale, le Groupe des Combattants de la Tossée, a célébré la Noël. Une distribution de coquilles précédée, mardi soir, d'un concert qui était offert dans la salle de la rue des Cinq-Voies, sous la présidence de M. le docteur Leduc, maire, entouré de MM. le docteur Monnier, président d'honneur; Bouchery, président du Groupe; Bernard Dewarvin, vice-président de la Fédération des Combattants; Dumet, président d'honneur; Robert Binet, vice-président d'honneur; Deussart, président; Fernand Lecomte, vice-président de l'Union Choraie de la Tossée; Léon Desreuxaux, le docteur Aerts et Félix Delattre, du Cercle des officiers; Bellière, professeur au lycée; Léon Manaut, vice-président des Croix-Rouges; Fouan, délégué de la Société de secours aux blessés militaires; MM. Resson-Pollet, président du Tribunal de commerce, et Paul Marchal, conseiller général, empêchés, s'étaient excusés. Un programme des mieux composés entraîna de fréquents et chaleureux applaudissements: une excellente symphonie; le jeune Paul Comy; Joseph Declercq, président des Mutuels d'Halluin; Salomon Gilbert, De Ryke, bariton; Albert Delcour, Pierre Faubert, Mlle de Lannoy, Caudebecq, M. Paul Millescamp, Ernest Weymel et enfin le populaire Carlos Florin charmamment tour à tour le public. Une gerbe de fleurs fut remise à Mlle Scalbert, qui tenait le piano d'accompagnement.

M. Paul Bouchery, le dévoué président du Groupe, dans un discours très applaudi, remercia les personnalités, les adhérents et leurs familles. Il rendit hommage à M. le docteur Leduc pour sa bienveillance à l'égard des combattants, ainsi qu'à M. le docteur Monnier, le généreux et modeste président d'honneur du Groupe.

En un langage énergique, M. Paul Bouchery, rappela les droits des combattants que le Groupe de la Tossée, d'une prospérité grandissante, entend faire valoir. Il félicita les membres de la commission et engagea chacun à poursuivre son devoir.

Après une quête, faite par M. Capetelet et Delannoy, vice-présidents du Groupe, un profit de la Caisse de secours, M. Burttaert exprime la reconnaissance de tous envers M. le docteur Leduc, M. le docteur Monnier et M. Paul Bouchery.

Le Noël des écoles publiques

Selon sa louable tradition, lors des fêtes de Noël, l'Association des Dames charitables, qui préside avec cœur Mme Urbain Robbe a tenu, ces jours-ci, sa sollicitude et son affection envers les enfants des écoles publiques.

C'était, samedi, fête dans les écoles maternelles, où les tout-petits, sous la conduite de leurs maîtresses, ont pu admirer de magnifiques arbres de Noël. Dans chaque école, de joyeux chants furent exécutés à l'occasion de Noël, puis les soins de l'Association, les jouets et vêtements qu'ils reçurent les rendirent heureux.

Aux enfants des écoles primaires communales, étaient offerts, jeudi, deux séances récréatives au Gymnase municipal, rue de Gand.

On nota la présence de Mme Urbain Robbe, des Dames de l'Association; M. Dron, sénateur; le docteur Leduc, maire de Tourcoing; Delombe, adjoint; Bouche, Guarin, S'ambien, Nys et Caillau, conseillers municipaux; Willerval, secrétaire général de la Mairie; le capitaine Jérôme, chef des Services de l'Instruction publique et des fêtes de la ville; Proot, inspecteur de l'enseignement; Vandevand, organisateur de la fête; Lahousse, économiste des Hospices; les délégués cantonaux, etc.

Les enfants, garçons et filles, qui remplissent la vaste salle, goûtèrent beaucoup du spectacle qu'ils applaudirent maintes fois. Deux grands sapins, illuminés et décorés, étaient posés devant la scène.

L'exécution du programme rejoignit toute l'assistance: les auditions de la fanfare « Les

littimes » et l'harmoine « La Fraternelle », le chant de Noël, par les élèves des écoles du Pont-de-Neuville et de la rue de Varsorio, sous la direction de M. Moreau; M. Faure, chanteur de genre du Club Coquelis; Eue-For et ses chiens savants, dont les surprenantes exhibitions sont remarquables; une démonstration de gymnastique par la Section d'Education physique de la Croix-Rouge; Richard et Flizon, clowns excentriques; Fortunio et Bazola, comédie-dansage; le joyeux Carlos Florin; M. Desreuxaux, dans ses imitations; les cinq Zanikins; un ballet de l'Education physique féminine de la Croix-Rouge, tout fut parfait.

L'hypothèse, magnifique de composition et de lumières, ajouta au ravissement du public, et, au milieu du contentement général, chaque élève emporta un cadeau, don de la générale Association des Dames charitables.

ECOLE MATERNELLE DE LA RUE DU VIROLOIS. — Sous la présidence de Mme Muller et Loriant, a eu lieu, mercredi, la fête annuelle de l'Arbre de Noël, organisée par Mme Deligny, directrice de l'école. Le programme comprenait quelques auditions musicales exécutées entièrement par les enfants de l'école; des démonstrations de gymnastique rythmique et, pour terminer, un chœur de Noël.

Les enfants accueillirent avec joie l'apparition du père Noël, qui remercia les dames charitables, dont les dons généreux permettent chaque année l'Arbre de Noël de l'école. Une distribution de vêtements, gâteaux et jouets fut faite aux enfants.

Des félicitations furent adressées à Mme Deligny, directrice de l'école, ainsi qu'à ses collaboratrices, Mme Blanchard, Mlle Lamalle, Mlle Jeanne-Marie Bouchart, qui tint le piano, et au dévoué personnel de service.

CONFÉRENCE PUBLIQUE. — Vendredi soir 26 décembre, à 8 h., en la salle des fêtes du Patronage Saint-Christophe, 26, rue du Moulin-Fagot, aura lieu une réunion des hommes et grands jeunes gens de la paroisse Saint-Christophe. Avec le concours de M. André Playon, avocat, et de M. Lecomte, évêque de la situation religieuse, sociale et de l'organisation des catholiques de France. Tous les hommes et jeunes gens soucieux de leurs intérêts religieux sont instamment priés d'assister à cette réunion.

EDUCATION FÉMININE DE LA CROIX-ROUGE. — La fête annuelle de l'Education féminine des Ecoles publiques de la Croix-Rouge, qui comprendra un concert, suivi de bal, aura lieu le dimanche 28 décembre, à 17 h., salle du Gymnase, rue de Gand.

SANS BOULIER. — Un courrier-pétre, M. Jules Orsage, 40 ans, demeurant avenue Grimonpont, 3, a été l'objet d'une contravention pour avoir circulé sans carte de Turin.

LA PERSECUTION RELIGIEUSE

La reconstruction des églises dans les régions dévastées est retardée. On annonce de source sérieuse que la reconstruction des églises dévastées par la guerre va subir un énorme ralentissement. Il serait refusé aux coopératives de reconstruction des églises des dix départements dévastés, de lancer l'emprunt nouveau dont nous avons parlé récemment et qui devait être placé chez les fidèles par le clergé.

Le Gouvernement offre à l'ensemble des dix coopératives un crédit de 600 millions en quinze annuités successives, soit 40 millions à répartir chaque année entre les dix coopératives. Chacune ne disposerait donc que de 4 millions par an et comme le Gouvernement interdit de payer le crédit de 600 millions, il faudra donc régler les travaux sur le mandat annuel de 4 millions; ils dureront par conséquent quinze ans et la mise à exécution de ce nouveau régime commencerait fin 1925 ou même fin 1926.

UN CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT, A HAARLEM (HOLLANDE) EN 1925

Une importante nouvelle internationale tout particulièrement les sociétés chorales, agit actuellement les meilleurs musiciens. Un des plus réputés des chœurs mixtes de la Hollande, le Polyhymnia, de Haarlem, (Holande), organise, pour célébrer avec éclat le 50^e anniversaire de sa fondation, un grand concours international de chant pour chœurs de femmes, chœurs d'hommes et chœurs mixtes.

Ce concours qui promet d'attirer à Haarlem les meilleurs sociétés de nombreux pays, aura lieu les 7, 14, 20, 21, et 28 juin et le 5 juillet 1925.

Le comité fait appel à toutes les collaborations, et celles des sociétés qui n'auraient pas reçu le programme et règlement du concours, les recevraient sans retard en en faisant la demande au secrétaire général, Romolenstrant, 62, Haarlem, Hollande.

LA CLOTURE GENERALE DE LA CHASSE

Paris, 25 décembre. — La clôture générale de la chasse est fixée au 31 décembre pour la Savoie et la Haute-Savoie, et au 11 janvier prochain pour les autres départements à l'exception de ceux d'Alsace-Lorraine.

FEUILLETON de « JOURNAL DE ROUBAIX » de 26 décembre 1924 N° 193.

La Belle Louison

PAR HENRI GERMAIN

— Eh bien! je vais me venger sur ta vieille carrosse! En même temps, s'élançant d'un bond sur la Soularde, immobile et comme subitement paralysée par la présence de tous les assistants qui l'examinaient longuement. Puis, avant qu'on eût eu le temps de prévoir son mouvement et de l'empêcher, il la saisit à la gorge de ses deux mains crispées formidablement.

Enfin, le capitaine Marly réussit dans un violent effort, à arracher l'assassin du corps de la mégère et, lui saisissant les deux poignets, il le maintint solidement. — Misérable! rugit-il, le devrais-tu tuer là, tout de suite, comme un chien! — Essayez-donc? cria Gilbert au comble de la fureur et de l'exaltation, les poings en avant.

Alors le capitaine le lâcha brusquement et tirant un revolver de sa poche, il l'en menaça, disant encore: — Un mouvement, un pas, et je vous tue! Cependant, la Soularde demeura sur le tapis, râlant, comme à l'agonie déjà.

— Il faudrait emporter cette femme, dit M. Leblond. — Je m'en charge, répliqua Zizi, si vous voulez bien me faire aider par un domestique, je vais la conduire chez elle ou à l'hôpital. — Mais si elle allait mourir en route, pauvre malheureuse? s'écria Louison.

— Ne craignez rien, mademoiselle, répondit Zizi, elle en reviendra! Au fond, l'ancien complice de Gilbert ne croyait pas à ce qu'il venait de dire, mais il n'était pas fâché de se retirer le plus vite possible.

Lui-même ne serait pas coupé s'il réussissait. Sur son ordre, le domestique sonné par M. Leblond, alla quérir un fiacre rue Cambon, puis il seconda Zizi pour descendre la Soularde et l'installer le plus confortablement possible sur les coussins du fiacre.

— Nous allons boulevard Victor Hugo, 237, à Clichy, cria Zizi à tout hasard, au cocher. — Seulement vous irez doucement, parce que ma tante est très malade! La voiture partit au pas.

Le complexe de Gilbert, placé sur le strapontin en face de la vieille femme qu'il soutenait d'un bras la considérait pourtant avec une frayeur croissante. Le fiacre, roulant depuis trois quarts d'heure déjà, se trouvait maintenant à Batignolles et la Soularde n'avait pas encore ouvert les yeux; elle n'avait pas fait un seul mouvement.

Cette immobilité déconcertait Zizi, l'inquiet au plus haut point. — Est-elle morte? Il commençait à le croire, saisi de dégoût et d'effroi à la pensée de rester dans cette voiture en face d'un cadavre! Que faire de cette misérable? La conduire à la Morgue? C'était s'exposer à des questions fort embarrassantes, à des complications fort graves.

Brusquement il revint à la première idée conçue, d'ailleurs avant tout de gagner du temps et d'éviter tout au moins des difficultés immédiates. Et, comme le fiacre pénétrait au pas dans la rue Lévra, étroite et très fréquentée, il ouvrit avec précaution la portière de droite, descendit légèrement, referma sans bruit, puis s'enfuit à toutes jambes.

Il tourna deux ou trois fois dans les différentes rues qui forment dans ce quartier un dédale difficile, puis ralentit son allure et remonta vers la Place Clichy, satisfait de l'habileté déployée.

Pendant que s'accomplissait ce rapide événement, la poignée de cette impressionnante et ensauvée de justice se continuait dans le cabinet de M. Leblond. Gilbert, après son accès de fureur, semblait être retombé dans un affaissement profond.

Cependant, Jean Marly, écuré, douloureusement remué jusqu'au fond de l'âme, et très pressé d'en finir, tant pour lui que pour les autres assistants, venait de prendre à nouveau la parole, s'adressant à son frère naturel.

— J'ai songé à cette conséquence, en effet, et je désire l'éviter autant que possible. Mais j'ai pensé d'autre part, guidé en cela par un reste de pitié dont je n'ai pu me défaire, malgré tout, à vous éviter à vous-même le châtiment ignoble et suprême dont je vous parle.

— Que voulez-vous dire? questionna le fratriège d'un accent avide. — Une heure d'espoir vague venait de surgir dans son esprit éteint. — Allait-on lui offrir l'impunité avec la possibilité, ou plutôt l'ordre de fuir à l'étranger?

— Ne vous réjouissez pas trop, riposta Jean Marly, en saisissant cette impression fugace. — Pour être moins infamant, votre châtiment n'en est pas moins certain et inévitable.

Sous un nom d'emprunt, vous allez signer un engagement pour la Légion étrangère. Mais, pour racheter, autant qu'il est possible vos torts, vous vous offrirez pour la première mission périlleuse qui se présentera, une mission qui ne vous laisse, vous l'entendez bien, aucun espoir de revenir.

vous déshonorer et le nôtre, je vous livre à la justice, sans regrets et sans pitié, sans crainte même de la honte qui m'atteindra sûrement ensuite.

J'ai dit. — En proie à une sombre épouvante, le misérable qui venait ainsi d'être irrémédiablement condamné à mort par ses proches, n'avait pas fait un seul mouvement.

Un frisson glacé le secoua de la tête aux pieds, il lui sembla que son cœur s'arrêtait de battre; la nuit descendait dans son âme désemparée.

Puis, tout à coup, une réaction violente se fit en lui, tout son sang ruissela vers son cerveau, ce torrent.